



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 8427

Texte de la question

M. Philippe Auberger appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'accord entre La Poste et les AGF pour la distribution de produits d'assurance-dommages. Une telle mesure ne serait pas sans conséquences directes en matière d'emploi pour les agents généraux d'assurances. La profession estime en effet générer 50 000 emplois qui seraient directement menacés par cet accord. D'autre part une telle hypothèse créerait pour l'Etat une situation particulièrement difficile du fait de l'obligation qui est la sienne de concilier sa mission de régulateur des marchés financiers avec son statut d'actionnaire de La Poste. En outre, une telle décision correspondrait à la disparition pure et simple du rôle d'animation sociale et économique du territoire qu'ont les agents généraux d'assurances particulièrement présents dans les zones rurales, semi-rurales, ainsi que dans les agglomérations de petite et moyenne taille. Enfin, le fait de faire distribuer le produit d'assurance par des non-professionnels, alors que l'assurance est un élément économique de plus en plus indispensable à la vie et à l'entreprise humaine, correspondrait à la négation des besoins actuels et futurs des consommateurs. En conséquence, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

L'auteur de la question s'interroge sur la position du Gouvernement à l'égard de l'accord projeté entre les AGF et La Poste, accord qui permettrait à cette dernière d'étendre son activité en matière d'assurances à la distribution de produits d'assurances dommages. Un tel projet fera l'objet de la part du Gouvernement d'un examen extrêmement attentif, notamment dans le cadre des discussions en cours sur le contrat de plan de La Poste. Il sera notamment tenu compte de la compatibilité du projet avec les règles du droit de la concurrence, de considérations de nature prudentielle, du souci d'équilibre du marché de l'assurance dommages, de la situation propre de La Poste et de la place des services financiers dans son activité globale et dans son équilibre.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Auberger](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8427

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 1997, page 4849

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 285